



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Ile de Ré
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 28 97 48 - asso.gemre17@yahoo.fr -
<http://gemre.wifeo.com/>

Notre action du mercredi 20 Juin 2012

Article du [Sud Ouest du 21 Juin 2012](#)

<http://www.sudouest.fr/2012/06/21/les-anti-peage-sur-le-pont-749128-1391.php>

Les [photos de Jean-Christophe](#) :

<https://picasaweb.google.com/117330813832738643208/GemRe20Juin2012?authuser=0&authkey=Gv1sRgCJaErYyEjYm7yAE&feat=directlink>

Le communiqué de presse de Coko :

Association GEMRé 17

Une dizaine de sympathisants et adhérents de l'association pour la Gratuité des Engins Motorisés à Ré (GEMRé) s'étaient mobilisés dès minuit pour sensibiliser à l'augmentation saisonnière de l'écotaxe, qui double du 20 juin au 10 septembre pour profiter de l'attractivité, donc de l'affluence estivale, sur notre belle île charentaise. Or, cette nouvelle taxe, synonyme pour l'association de discrimination par l'argent comme l'indiquent les pancartes et le mannequin mis en place au péage pour attirer l'oeil de tous les usagers du pont ce mercredi 20 juin 2012, varie maintenant en fonction du lieu de résidence et de la période de l'année, comme le faisait le péage qui servait à rembourser l'emprunt du pont. "Existe-t-il d'autres taxes aussi injustes et discriminatoires sur le territoire français ?" se demande l'association

Pour l'anecdote, seule une voiture de police au ralenti est passée vers minuit sur le parking, suivie d'une visite de courtoisie de la BAC un peu plus tard. Mais personne du pont ou du conseil général de Charente-Maritime n'est venu avant 8h ce matin. A l'embauche, les agents de la régie des ponts ont demandé de rassembler les panneaux et banderoles sur un seul côté de la voie d'accès au péage, tandis que Jean-Marc JUCKER président de l'association avait veillé toute la nuit au matériel, rejoint par de nouveaux adhérents et sympathisants dès le matin. Il se sont ainsi relayés sur place jusqu'en milieu d'après-midi, obtenant de nouveaux soutiens, de nouvelles signatures et surtout une visibilité accrue et opportune le jour de l'augmentation de l'écotaxe !

Rendez vous demain vendredi 22 Juin 2012 à partir de 9:00 devant les bâtiments du conseil général de Charente-Maritime, Avenue de la République à La Rochelle.

C'est le premier jour de la session d'Eté du conseil général et nous souhaitons montrer notre volonté d'obtenir la gratuité de passage du pont de l'Ile de Ré et pour tous. Merci de prévoir le pique nique car nous y serons la journée.

<http://www.facebook.com/AssociationGemRe17>